Le Mans Université

N°2022-07-07-053

DELIBERATION

du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 7 juillet 2022

I. DÉLIBÉRATIONS, INFORMATIONS ET DÉBAT D'ORIENTATION GÉNÉRAL

1.2.2 – Attribution complémentaire d'aides à la mobilité sortante pour les Doctorants 3M

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU *le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3 ;*
VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*
VU *l'avis favorable de la Commission de la Recherche de l'Université du Mans, réunie en séance le 30 juin 2022*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve à la majorité des voix avec 0 abstention, 22 voix pour et 0 voix contre, l'attribution complémentaire d'aides à la mobilité sortante pour les Doctorants 3M. Le détail est annexé à la présente.**

Le Mans, le 11 juillet 2022

Le Président de l'Université du Mans

Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de la séance du 7 juillet 2022 : 36

N°2022-06-30-029

DÉLIBÉRATION
de la Commission de la Recherche de l'Université du Mans

Réunion du 30 juin 2022

Objet : Demande dans le cadre du dispositif « Aides à la mobilité sortante des doctorants de l'École Doctorale 3M » 2022

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ DU MANS

VU le code de l'Éducation et notamment son article L712-5 ;

VU les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, à l'unanimité des voix (26 voix pour), la demande d'attribution d'une aide à la mobilité sortante pour M. Luo TAO, telle qu'indiquée dans le tableau annexé à la présente. Cette subvention est accordée dans le cadre du dispositif « Aides à la mobilité sortantes des doctorants de l'École Doctorale 3M (Matière, Molécules, Matériaux) » 2022.

Le Mans, le 30 juin 2022

Pour le Président de l'Université,
Le Vice-Président Recherche

Gérald BILLARD

Aides à mobilité 2022									Bureau	
Doctorant	Site	Pays-Ville	Objet	Type	Date	Montant du déplacement	Montant de la demande		Avis du bureau	Montant accordé
LUO Tao	ENSCR - Rennes	Suède - Umea	Projet de collaboration scientifique avec Umea University	Collaboration scientifique	01/05-30/10/2022	5400,00 €	1 000,00 €		Favorable	500,00€